



## Agroécologiquement vôtre !

**D**epuis plus de vingt ans, les exploitations agricoles françaises sont confrontées à des enjeux de plus en plus préoccupants : évolutions et ouverture des marchés, nouvelles demandes sociétales qui vont au-delà de la seule production de denrées alimentaires, enjeux environnementaux.

L'ampleur et la complexité des défis à relever (nourrir 9 milliards de personnes d'ici 20 ans, faire face au changement climatique, préserver les ressources...) est inédite et parfois paralysante. Mais, s'ils sont concernés par ces enjeux, les agriculteurs ne sauraient être les seuls responsables de leur prise en charge : individuellement, ils n'ont pas la capacité ni les moyens d'y répondre de manière efficace. Il faut pour cela des collaborations plus larges, passant par la mutualisation entre agriculteurs, ainsi que par des

formes nouvelles de coopération avec les autres acteurs et la société. Cela supposera une part croissante d'invention et d'innovation, non seulement technique mais aussi sociale.

L'agroécologie est une façon de concevoir des systèmes de production qui s'appuient sur les fonctionnalités offertes par les écosystèmes. Elle les amplifie tout en visant à diminuer les pressions sur l'environnement et à préserver les ressources naturelles (sol, eau, énergie...). En tant que telle, l'agroécologie fournit un cadre idéal pour inventer de nouvelles manières de produire autrement.

L'agriculture française s'est développée pour une grande part grâce à des formes d'organisation collectives (coopératives, groupements d'intérêts économiques, groupements d'employeurs, associations...). Le développe-

ment de l'agroécologie prend tout naturellement racine sur ce terreau fertile et fournit l'occasion de réinventer de nouvelles modalités d'action en commun, à différentes échelles de territoires. Ainsi, de nombreux groupes d'agriculteurs, parfois accompagnés par des collectivités, des entreprises ou des collectifs citoyens, se sont engagés dans des démarches collaboratives innovantes.

L'agroécologie et les défis à relever interrogent aussi les pouvoirs publics, non seulement sur leurs orientations en termes de politiques d'interventions, mais aussi sur leurs modes de gouvernance.

Au niveau national, le ministère de l'agriculture a engagé une démarche volontariste de changement : le [Projet agroécologique pour la France](#).

Ce plan stratégique englobe l'ensemble des leviers destinés à connaître et capitaliser

des références et des innovations issues de la recherche et surtout du terrain ; à diffuser ces expériences et former les agriculteurs et leurs conseillers et à inciter aux changements de pratiques.

En Midi-Pyrénées, l'enjeu est d'importance puisqu'à bien des égards les systèmes agricoles régionaux sont particulièrement à même de bénéficier d'une mutation vers l'agroécologie. L'Etat et le conseil régional ont donc proposé, le 16 mars dernier, un projet innovant de gouvernance de l'action publique en faveur de l'agroécologie. Cette démarche ambitieuse présentée à l'ensemble des acteurs professionnels et institutionnels fait le pari de l'intelligence et de la coopération pour l'avenir de l'agriculture, des filières et des territoires régionaux.

Vincent DARMUZEY - SRISET



## 11 GIEE candidats

**O**nze groupements d'agriculteurs sont candidats à la reconnaissance GIEE (Groupement d'Intérêt Economique et Environnemental), à l'issue de la première période d'appel à projets 2015 clôturée le 27 février.

Ces onze projets impliquent 298 agriculteurs représentatifs de la diversité régionale des productions et des territoires. Parmi les thèmes dominants : la sécurisation alimentaire des élevages, la coopération entre céréaliers et éleveurs, la conservation des

sols, la préservation des espèces, l'agriculture de précision, l'innovation technologique sur la réduction d'intrants. Ces projets mobilisent les acteurs du développement agricole (chambres d'agriculture, coopératives, CIVAM...) pour assurer leur accompagnement, la diffusion des résultats à l'échelle de leurs territoires et la capitalisation des résultats et des expériences. La coordination des travaux est confiée à la chambre régionale d'agriculture.

Annie BOGGIA - MAPPP

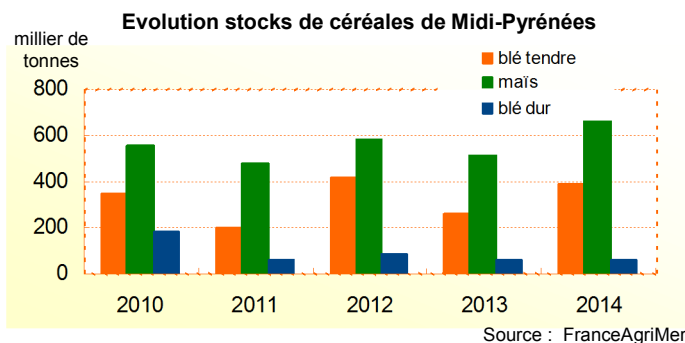


# Marché des céréales : tensions sur les volumes

*L'importance de la disponibilité, la concurrence exacerbée sur les marchés des céréales et les prix orientés à la baisse, pèsent sur les échanges. Les stocks de fin de campagne sont revus en hausse.*



Au niveau national, 6,7 Mt de blé tendre ont été exportées sur la période juillet 2014-février 2015. Elles ont diminué de 1,5 Mt par rapport à juillet 2013-février 2014 et de 0,2 Mt par rapport à juillet 2012-février 2013. Les prévisions de vente vers nos partenaires européens sont revues à la baisse à 7,1 Mt par FranceAgrimer, pour tenir compte de la concurrence intra européenne. A l'inverse les prévisions d'exportations hors UE sont sensiblement revalorisées en raison d'une forte demande asiatique de blé fourrager. Sur le marché intérieur, le débouché meunier reste stable et les prévisions d'utilisation de blé tendre par les fabricants d'aliments du bétail (FAB) sont encore revues à la baisse à 4,4 Mt. Au total, pour la campagne 2014/15 le stock de report devrait rester à un niveau élevé, proche de 3,6 Mt, contre 2,3 Mt pour la campagne 2013/14. Pour le maïs grain, le stock à fin de campagne 2014/15 devrait rester conséquent, proche de 4Mt, malgré une



incorporation plus importante du maïs par les FAB français et des exportations plus soutenues que prévu, notamment à destination des pays tiers. Le maïs français doit cependant faire face à la concurrence des pays de la mer noire (Ukraine, Roumanie, Bulgarie).

En Midi-Pyrénées, au 1<sup>er</sup> mars 2015, les stocks régionaux de blé tendre (390 milliers de t) et de maïs (665 milliers de t) sont élevés chez les collecteurs. Le niveau de la collecte : 1,59 Mt (+ 18 %) pour le maïs, 974 milliers de tonnes (+2 %) pour le blé tendre et le rythme lent de déstockage expliquent en partie cette

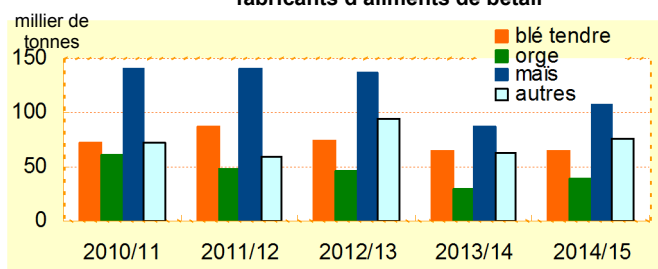
situation. Au 1<sup>er</sup> mars 2015, les stocks chez les collecteurs sont supérieurs de près de 40 % à ceux de 2013 (petite récolte) et restent proches du niveau élevé de janvier 2013 liés à la bonne récolte 2012.

L'utilisation du maïs par les FAB régionaux atteint 106 973 t au 1<sup>er</sup> février 2015 (+ 40 % par rapport au 1<sup>er</sup> février 2014).

Dans le contexte de marché baissier et du manque de visibilité, les collecteurs craignent un stock de report important, notamment en maïs pour la prochaine campagne de commercialisation. En conséquence, les agriculteurs de Midi-Pyrénées pourraient réduire pour la 3<sup>e</sup> année consécutive, selon les zones, les surfaces de maïs grain au profit de celles de soja ou de sorgho.

Delphine BOUDES - SREFA  
Christian FABREGUE - SRISET

**Evolution des incorporations des céréales par les fabricants d'aliments de bétail**



## Pomme : marché toujours compliqué



Depuis le mois de janvier 2015, la situation de crise qui prévalait fin septembre s'est atténuée. Les prix se sont partiellement repris. Le marché français reste toujours peu dynamique. Les variétés Gala, Chantecler et Canada grise bénéficient de cours fermes en raison d'une réduction de l'offre. Granny et Golden souffrent d'une demande en retrait. Les congés de février ralentissent la demande sur le marché intérieur.

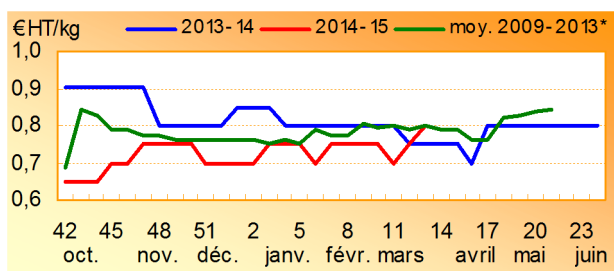
Le marché de la pomme est soutenu à l'export grâce à la variété Gala. Cette variété se

commercialise bien. Elle est régulièrement demandée. Sur les deux premiers mois de l'année, le grand export demeure régulier avec un

niveau des prix plutôt ferme. Début mars, le marché intérieur reste toujours assez calme. Le marché de l'exportation est toujours

fortement concurrencé par les productions indigènes et celles d'autres pays exportateurs (Italie et Pologne) ainsi que l'arrivée des productions de l'hémisphère sud. Fin mars, les volumes en Gala diminuent. Les sorties de golden et Granny se réactivent un peu. Golden souffre d'une demande très exigeante et des concessions de prix sont nécessaires. Sur l'ensemble de la campagne de commercialisation, les fruits s'échangent à des niveaux de prix inférieurs à ceux de la campagne précédente.

**Pomme Golden**  
Catégorie I 170/220 g (75/80 en plateau 1 rang)  
Cours expéditions Sud-Ouest



Jean-Pierre PORTET - SRISET



## Production bovine : offre réduite, stabilité des cours

**Dans un contexte de stabilité des prix, le repli des abattages, en phase avec la demande favorise la fluidité du marché. La recapitalisation du troupeau pourrait augmenter l'offre 2015.**



### Gros bovins : offre et demande à peine équilibrées

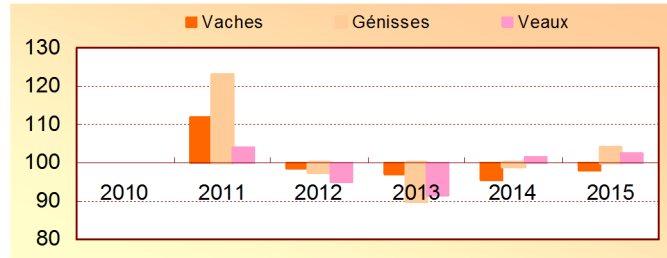
Sur les deux premiers mois 2015, les volumes d'abattages régionaux de vaches et de jeunes bovins sont en baisse alors que ceux de génisses poursuivent leur tendance haussière observée depuis 2014. A cette époque de l'année, la demande n'est pas très active et le niveau restreint de l'offre « entrée abattoir » correspond à la demande.

Après la dégradation des prix enregistrée fin 2014, les cours des gros bovins affichent une relative stabilité depuis le début de l'année. Sur la période janvier-mars les cours des vaches de réforme mixte, de type « O » ont repris 20cts d'euros rattrapant un peu la chute des cotations observée depuis septembre 2014. A 3,18 €/kg carcasse, la moyenne du 1<sup>er</sup> trimestre 2015 est en retrait par rapport à la même période de 2014. Elle se situe proche de la moyenne quinquennale.

### Veaux de boucherie : maintien difficile des cours

Sur les deux premiers mois de l'année, les abattages régionaux de veaux de boucherie sont en léger repli (en têtes) par rapport à la même période 2014, mais stables en tonnage. Les veaux abattus

Niveau de tonnage abattu en cumulé au 1er mars  
2010 = indice 100



Source : Agreste - Enquête Abattage

sont plus lourds en 2015. Les cotations nationales et régionales sur les trois premiers mois 2015 sont en retrait de 4 % par rapport à la même période 2014, malgré une offre inférieure à la demande et les promotions du festival du veau. Pour le bassin sud, elles atteignent en moyenne 7,72 €/kg carcasse pour le veau rosé clair. Compte tenu de l'organisation de ce marché, les importations modérées de carcasses de veaux participent à l'équilibre du marché sans pour cela maintenir les prix à la production.

### La recapitalisation du troupeau allaitant en cours en Midi-Pyrénées

Pour la 1<sup>ère</sup> fois depuis 2008, les effectifs totaux de bovins midi pyrénéens enregistrés dans la base de données nationale d'identification sont en hausse de 2,3 % en 2014 par rapport à 2013. Cette

inversion de tendance est essentiellement liée à la progression du cheptel allaitant : vaches nourrices (+1 %) et génisses de renouvellement (+3 %). Le maintien du cheptel allaitant dans les exploitations de Midi-Pyrénées est une conséquence des décisions des aides PAC et des mesures 2015 de l'aide aux bovins allaitants (ABA). Les vaches nourrices représentent 75 % des effectifs régionaux de vaches.

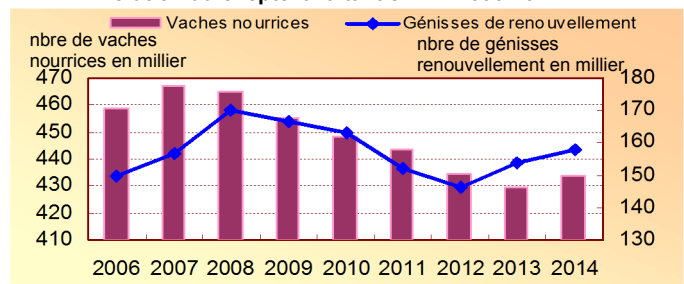
Cette légère augmentation du

cheptel allaitant compense la forte baisse des effectifs laitiers : vaches laitières (-2,7 %), génisses de renouvellement (-2,2 %). A l'échelon national, ces dernières ne diminuent pas. Par ailleurs, le taux de réforme des vaches a baissé comme en tendance nationale. Il atteint 21 % en 2014, trois points de moins qu'en 2012.

Dans le contexte de la fin des quotas laitiers au 31 mars 2015, la hausse probable des disponibilités de bovins finis en France, va interagir sur le marché de la viande bovine. Compte tenu de l'orientation de maintenir voire de développer les effectifs de vaches du troupeau allaitant, Midi-Pyrénées ne dispose pas pour l'instant de stratégie affirmée pour permettre un meilleur approvisionnement des outils d'abattage.

Michel LIEUTERET - SREFA  
Christian FABREGUE - SRISET

Evolution du cheptel allaitant en MP 2006-2014



Source : Agreste-SSP - BDNI

## Conjoncture filière ovine : vers une augmentation des prix des agneaux

L'année 2015 a débuté avec des prix de l'agneau en hausse de 6 % sur la période janvier-mars 2015 par rapport à la moyenne des cinq dernières années (même période). Toutefois, les prix des carcasses d'agneaux R « 16/19kg » ont entamé une très légère baisse saisonnière en février, en liaison avec une faible consommation à cette époque de l'année.

Depuis le début du mois de mars, la consommation a retrouvé un niveau normal et les prix se sont stabilisés.

L'approche des fêtes de Pâques dynamise la filière : les apports sont en augmentation sur les

marchés en vif ainsi que les importations de viande ovine. Le marché des agneaux devient très actif, grâce à une demande soutenue. Les prix repartent à la hausse en fin de mois. Depuis plusieurs années, les opérateurs du bassin de Roquefort se sont organisés pour présenter un produit fini pour les fêtes de Pâques.

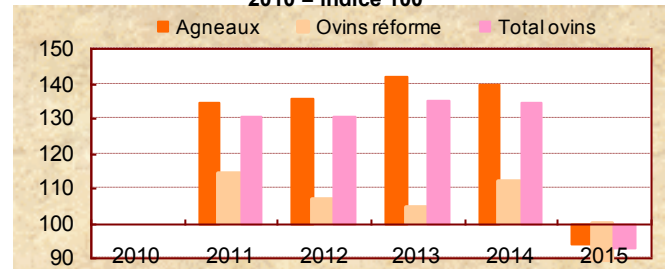
Le volume des abattages régionaux d'agneaux de boucherie est en retrait sur les deux premiers mois 2015 de près de 10 %, comme au niveau national, par rapport à la même période 2014, soit 15 000 agneaux de bergerie abattus en moins en Midi-Pyrénées. Cette baisse traduit le manque de

disponibilités dans les exploitations. Pour ce qui est des ovins de réforme, la baisse des abattages est également marquée : en cumulé au 1<sup>er</sup> mars 2014, 21 000 brebis abattues contre 17 000 brebis au 1<sup>er</sup> mars 2015. Par ailleurs, le taux de réforme des brebis a

baissé. Il est passé en dessous de 10 % en 2014, il était de 12 % en 2011. Cette tendance traduit un maintien des effectifs dans les exploitations, laissant apparaître une certaine confiance des éleveurs.

Michel LIEUTERET - SREFA  
Christian FABREGUE - SRISET

Tonnage cumulé au 1er mars par rapport à 2010  
2010 = indice 100



Source : Agreste - Enquête Abattage

La charte régionale Ecophyto signée par 70 personnes morales (services de l'Etat, collectivités, unions professionnelles, associations...) est opérationnelle et contribue à l'amélioration des usages de produits phytosanitaires avec, par exemple, deux ateliers actifs « Construire un système d'information » et « Créer un observatoire des pratiques alternatives ». L'intérêt des partenaires pour cette démarche vise à :

**- Encourager des systèmes innovants**

Le réseau DEPHY- Fermes (Démonstration, expérimentation et production de références sur les systèmes économes en phytosanitaires) regroupe 136 agriculteurs innovants pour tester des systèmes économes en produits phytosanitaires comme les semis combinés (luzerne et maïs), les couverts végétaux, les filets étanches aux insectes ou le désherbage à la herse étrille. Ces initiatives sont valorisées chaque mois de juin via des portes ouvertes « Innov'action » animées par les chambres d'agriculture.

**- Former à la réduction de l'utilisation des pesticides**

La certification des utilisateurs professionnels et des vendeurs de produits est assurée au moyen du dispositif Certiphyto pour lequel 42 établissements de formation sont agréés en Midi-Pyrénées. Ainsi l'essentiel des applicateurs de pesticides et des conseillers sont désormais qualifiés (22 000 certificats délivrés). En parallèle, tous les établissements d'enseignement agricole de la région sont porteurs de journées de démonstration. En Haute-Garonne, la plate-forme d'expérimentation du lycée d'Auveville est régulièrement présentée, tandis que les élèves du lycée de La Roque à Rodez animent des visites aux champs chaque mois de mai.

**- Garantir le bon état sanitaire des végétaux dans le respect de la biodiversité**

Le réseau de surveillance biologique du territoire est le dispositif-socle du réseau. Il est animé par la chambre régionale d'agriculture avec 60 partenaires pour évaluer maladies et parasites des végétaux. 32 productions régionales disposent ainsi de bulletins de santé du végétal. Dans ce même cadre, le suivi des effets non intentionnels des pratiques se fait sur 33 sites d'observation de la biodiversité, qu'il s'agisse de flore (188 espèces), de coléoptères (3 300 spécimens) ou d'oiseaux (69 espèces).

**Epidémiologie : 386 BSV en 2014**

	2013	2014
Grandes cultures	39	44
Arboriculture fruitière	27	28
Châtaigne	8	10
Noisette <sup>1</sup>	20	20
Noix <sup>1</sup>	11	18
Viticulture (6 éditions)	132	146
Raisin de table	18	22
Maraichage	22	20
Melon <sup>1</sup>	25	27
Ail	15	14
Tabac <sup>1</sup>		12
Horticulture et pépinières <sup>1</sup>	12	12
Prairie	3	4
Zones non agricoles	9	9
<b>Total</b>	<b>341</b>	<b>386</b>

<sup>1</sup>: bulletins inter-régionaux

Source : DRAAF-SRAL

Guillaume GIRARD - SRAL

[Lien vers bulletin de santé du végétal](#)

[Lien vers résultats enquêtes PK et @groscope](#)

[Lien vers le site Ecophyto](#)

[Lien vers le site de la DREAL MP](#)

# Développement de projets biogaz en Midi-Pyrénées

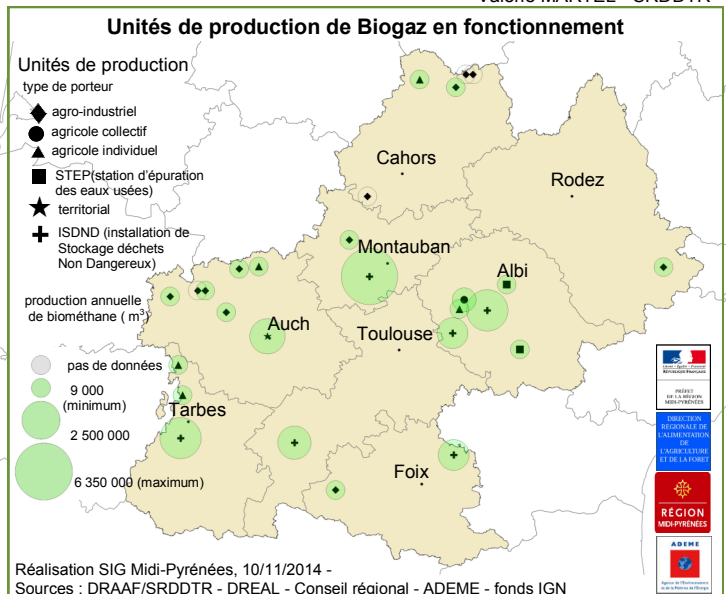
Face à l'enjeu de développement d'une filière régionale de la méthanisation, un comité régional Biogaz a été constitué entre les services de la DRAAF, de la DREAL, de l'ADEME et du conseil régional de Midi-Pyrénées. Sa feuille de route a été validée par le préfet de région et le président du conseil régional le 12 novembre 2014. Elle s'appuie sur plusieurs axes de travail :

- mettre en place un dispositif d'autorisation unique et lever les freins réglementaires,
- organiser l'accompagnement des projets en s'appuyant notamment sur un tableau de bord partagé,
- consolider les facteurs de structuration d'une filière économique,
- garantir la cohérence des leviers de soutien et rendre lisibles les possibilités d'accompagnement financier en région,
- organiser la communication et l'événementiel en région.

Au niveau national, quelques avancées sont obtenues dans la réglementation : fiscale, tarifaire, installation classée pour la protection de l'environnement, les homologations, et l'aboutissement des premières études. Elles sont jugées insuffisantes au regard des nombreux points de blocage existants pour activer le développement des projets de méthanisation en France.

En région, les services de l'Etat (DDT, DDCSPP, DREAL, DRAAF) se sont largement impliqués, en priorité dans la mise en place de l'autorisation sanitaire provisoire (unique en France) et l'expérimentation de l'autorisation unique pour les projets importants (expérimentation aboutie). Les pôles "énergie renouvelable" des DDT se sont organisés pour constituer le relais local de l'Etat auprès des porteurs de projets. Actuellement, sur les huit départements de Midi-Pyrénées, 27 unités de productions de biogaz sont en fonctionnement. Cela représente une production de 22 255 tep (tonne équivalent pétrole) et une consommation de gaz de 32 000 foyers.

Valérie MARTEL - SRDDTR



**Agreste**  
La statistique agricole

[www.agreste.agriculture.gouv.fr](http://www.agreste.agriculture.gouv.fr)  
[www.draaf.midi-pyrenees.agriculture.gouv.fr](http://www.draaf.midi-pyrenees.agriculture.gouv.fr)

**FranceAgriMer**  
ÉTABLISSEMENT NATIONAL DES PRODUITS DE L'AGRICULTURE ET DE LA MER

**RNM**  
RÉSEAU DES NOUVELLES DES MARCHÉS

[www.franceagrimer.fr](http://www.franceagrimer.fr)  
[www.snm.franceagrimer.fr](http://www.snm.franceagrimer.fr)



Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt  
Service Régional de l'Information Statistique, Économique et Territoriale  
Cité administrative bât. E - Bd Armand Duportal  
31074 TOULOUSE cédex  
Mél : [donnees-agreste.draaf-midi-pyrenees@agriculture.gouv.fr](mailto:donnees-agreste.draaf-midi-pyrenees@agriculture.gouv.fr)

Directeur régional : Pascal AUGIER  
Directeur de la publication : Vincent DARMUZEY  
Rédacteur en chef : Christian FABREGUE  
Rédaction : DRAAF  
Composition : Dany GAYRAUD  
Dépôt légal : à parution - ISSN n° 1958-1475

avril 2015